



PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

Réunion du : Jeudi 14 Novembre 2019

Présidence : Me LUCA Marc-Antoine

Présent(s) : MM BATTESTI Vincent, DOMINICI Jean, DOTTEL Jean-Louis

Absent(s) :

Excusé(s) : M. GUIDINI Gérard

Assiste(nt) :

1- VACANCE D'UN SIEGE AU COMITE DIRECTEUR DE LA L.C.F.

Suite à la démission de membre du Comité Directeur, de M. Jean-Pascal TADDEI, et conformément aux dispositions des Statuts de la F.F.F. et de la L.C.F. (et aux dispositions annexes) le siège vacant doit être pourvu lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 23 Novembre 2019.

La Commission,

Prend connaissance de la candidature de M. Antoine ROMBALDI,

Et en vertu de l'Article 16 des Statuts de la L.C.F. doit émettre un avis sur la recevabilité de la candidature à l'attention du Comité Directeur,

Après examen du dossier de candidature,

La Commission,

- **Emet un avis favorable sur la recevabilité de la candidature.**